

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
VOSGES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MATTAINCOURT  
88500

Date : 29/09/2025

Séance du 29 septembre 2025

Numéro : 48/2025

L'an deux mille vingt-cinq  
et le vingt-neuf septembre  
à 18 h 00,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : HURIOT Joris, Maire

Présents : Mesdames MARCHAL LABAYE Christine – TRELAT Janine – GRANGY Magali – ROPA Silvia – LOMBARD Christelle – BERTRAND Mathilde – THOMAS Dominique.  
Messieurs HURIOT Joris – GUILLET Francis – VALANCE Jérémy – HURIOT Bruno – VOIRIN Gérard.

Absent : MAILLARD Edouard.

Secrétaire : MARCHAL LABAYE Christine.

Objet de la délibération

Tarif du repas scolaire.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré, à l'unanimité,  
Fixe le tarif du repas scolaire à 4,98 € à compter du 03 novembre 2025.

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Joris HURIOT

Joris HURIOT  
2025.10.02 16:36:19 +0200  
Ref:9574238-14415594-1-D  
Signature numérique  
le Maire



Joris HURIOT